



Membres en exercice	27
Membres présents	20
Suffrages exprimés	25
Pour	23
Contre	2
Abstention	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2025/16

Objet : Affectation des résultats 2024 – budget principal M57 ville

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, le Conseil municipal de la Commune de Villeneuve-lès-Béziers, dûment convoqué, s'est réuni à l'Espace des Libertés Gérard Saumade, sous la Présidence de Monsieur Fabrice SOLANS, Maire.

Date de la convocation : 27 mars 2025

Présents : Fabrice SOLANS, Jérôme FABRE, Céline DUBOIS, Stéphane ORTI, Alain D'AMATO, Séverine LOPEZ, Frédéric GRANIER, Stéphanie BOUILLY PETIT, Adeline BATALLER GARCIA, Pierre SUCH, Christophe ERMOLENKO, Elian GOMEZ, Kévin LABORDE, Bernadette LOURIAC-HERRERA, Jérôme LABORIE, Marie-Laure LOYEZ, Nathalie SIMARD, Aurélie PACE, Thierry ODDON, Lucyle MORGAN

Absents ayant donné procuration : Sandrine MATEU GUTIERRES a donné pouvoir à Pierre SUCH, Elisabeth MOULY MANETAS a donné pouvoir à Aurélie PACE, Delphine FERRERES-VALAT a donné pouvoir à Stéphane ORTI, Morgan MARION a donné pouvoir à Frédéric GRANIER, Noura HABIB CHORFA a donné pouvoir à Séverine LOPEZ

Absents Excusés : Carole HERNANDEZ MAGNIEZ, Jean-Louis CAMPUS,

Secrétaire de séance : Frédéric GRANIER

Il convient d'affecter les résultats 2024 sur le budget communal 2025 de la manière suivante :

- Excédent de résultat de la section de fonctionnement avant report : 213 894.59€
- Report exercice antérieur : 213 656.57€
- Résultat de clôture 2024 : 427 551.16€

Affectation du résultat de clôture 2024 sur budget 2025 :

Chapitre 002 recettes de fonctionnement : 21 578.69€

Chapitre 10 à l'article 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) en section d'investissement : 405 972.47€

- Résultat de la section d'investissement avant report : - 371 303.70€
- Report exercice antérieur : 1 571 353.69€

Accusé de réception en préfecture
034-213403363-20250408-202516-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception en préfecture : 11/04/2025

Résultat de la section de fonctionnement avant report : 1 200 049.99€
Affectation du résultat de clôture 2024 sur budget 2025 :

Chapitre 001 recettes d'investissement : 1 200 049.99€

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire M57,

Le Conseil Municipal décide :

-D'affecter les résultats 2024 sur le budget communal 2025

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le Maire,

Fabrice SOLANS



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MONTPELLIER (par voie postale 6 rue Pitot

34000 MONTPELLIER) ou par voie dématérialisée via l'application [telerecours citoyens](https://www.telerecours.citoyens.fr) sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux à compter de la publication.

Abuse de réception en préfecture : 034-213403363-20250408-202516-DE
Date de télétransmission : 01/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025



Accusé de réception en préfecture
034-213403363-20250408-202516-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025